



La lettre des administrateurs

CGT - Groupe La Poste

Pas de progrès social sans service public

Conseil d'Administration du 10 mars 2011 et du 23 mars 2011 - N° 154

**Des résultats positifs pour 2010 qui doivent servir l'emploi,
le pouvoir d'achat des postiers
et l'amélioration du service public !**

Les résultats du Groupe La Poste pour 2010 sont positifs.

En millions d'€	Budget	31/12/2010	31/12/2009	Variations	
Produits opérationnels Groupe	20 654	20 939	20 527	+ 411	+ 2 %
Excédent brut d'Exploitation	1 423	2 037	1 867	+ 170	+ 9,1 %
Résultat d'exploitation	475	784	757	+ 27	+ 3,5 %
Marge d'exploitation (REX/CA)	2,3 %	3,7 %	3,7 %		
Résultat net part du Groupe	353	550	531	+ 18	+ 3,5 %
Capitaux		4 465	4 051	+ 414	+ 10,2 %
Dette nette	5 712	4 804	5 517	- 713	- 12,9 %

A noter, l'excédent brut d'exploitation de 2 037 millions d'euros qui est le meilleur qu'ait jamais connu La Poste.

Pour les administrateurs CGT, cela ne fait aucun doute, le **résultat net de 550 millions d'euros est le résultat pour l'essentiel de l'investissement et du professionnalisme des salariés du groupe.** Il serait légitime que les 136 millions d'euros de dividendes reversés à L'Etat au titre de l'année 2010 leur reviennent sous la forme d'une **mesure exceptionnelle immédiate d'au moins 400 euros.**

La Poste en est encore loin !!!



Intéressement 2010 :

La Poste se « gargarise » de reverser près de 60 millions d'euros au personnel au titre de l'intéressement, + 11 % par rapport à 2009 !!

Soit 245 € (brut) par postier !!!!

- Alors que 136 millions d'euros de dividendes seront reversés à l'Etat,
- Alors que, pour remerciement Patrick Werner va percevoir 980 000 € !!! Cela fait cher la larme à l'œil !
- Et que le PDG de La Poste verra sa rémunération augmentée en 2011 en cas de surperformance de l'entreprise !

Les contributions de l'Etat aux missions de service public.

Accessibilité bancaire : 270 millions d'€ soit - 10 millions d'€/2009 (au prétexte que LBP aurait atteint son objectif de 10 millions de clients)

Aménagement du territoire : 158 millions d'€ (pas de chiffre sur le nombre de bureaux de plein exercice devenus des agences postales ou des points de contacts chez le commerçant) alors que le coût réel avait été chiffré à 399 millions il y a 4 ans.

Presse : 242 millions d'€ soit + 12 millions d'€/2009 (mais reste toujours la créance de 19 millions d'€ de 2009).

Contribution sociale de solidarité : La Poste devenue Société Anonyme, c'est 21 millions d'€ soit + 13 millions /2009 de fiscalité pour changement de statut !

Emplois

La Poste persiste dans sa politique suicidaire de suppressions d'emplois.

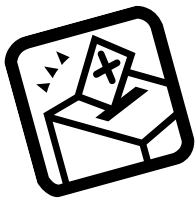
	2010	2009	2008
Effectif moyen (équivalent agent/année)	276 555	287 174	295 745
	- 10 619 / 2009	- 8 571 / 2008	

Moins 10 619 Equivalents agent/année qui donc représentent en personnes physiques **11 700 emplois de supprimés !**

Une fois de plus, c'est l'emploi qui fait les frais d'une politique où seuls règnent les gains de productivité. Des suppressions, trop nombreuses en rapport au trafic, réalisées à partir de prévisions « alarmistes » qui se révèlent bien moins catastrophiques, comme pour le courrier.

Une situation aux effets désastreux en matière de santé au travail à en juger par l'augmentation de 4 millions d'euros en 2010 pour CLM/CLD.

Réinjecter de l'emploi dans l'immédiat et recruter pour l'ensemble des secteurs s'impose.



Les votes :

Vote sur les comptes annuels 2010

Pour 14
Contre 5 (3 CGT - 2 SUD)
Abstention 2 (CFDT - FO)

Pour la CGT il ne s'agit pas de remettre en cause les chiffres qui sont annoncés, mais de ne pas approuver la méthode pour y parvenir, notamment avec les milliers de suppressions d'emplois.

Vote sur l'affectation des résultats qui seront proposés à l'AG des actionnaires

Pour 14
Contre 5 (3 CGT - 2 SUD)
Abstention 2 (CFDT - FO)

Pour la CGT, 136 millions d'euros reversés à l'Etat et seulement 245 € brut d'intéressement aux postiers est inadmissible. Sans compter que la CDC à peine arrivée pourrait d'ores et déjà prétendre à un reversement des dividendes !

Vote sur le rapport de gestion prévisionnelle et l'évolution de la Société

Pour 15
Contre 5 (3 CGT – 2 SUD)
Abstention 1 (FO)

Pour la CGT l'évolution de La Poste en SA ne peut être compatible avec un service public postal de qualité, en cela la gestion prévisionnelle ne répond pas aux besoins

Vote pour la convocation de l'AG ordinaire des actionnaires et de son ordre du jour

Pour 16
Contre 3 (CGT)
Abstention 2 (SUD)

Vote sur le rapport relatif au contrôle interne et à la gestion des risques

Pour 16
Contre 3 (CGT)
Abstention 2 (SUD)

Vote pour la référence au « code du gouvernement d'entreprise des sociétés cotées » élaborée par AFEP/MEDEF

Pour 16
Contre 3 (CGT)
Abstention 2 (SUD)

Se référer à un code des entreprises privées est un outil supplémentaire pour affaiblir le service public.

Pour la CGT, la privatisation n'est pas inéluctable c'est pourquoi elle s'est exprimée contre cette référence.

Investissements : Des choix hasardeux et inappropriés !

En 2010, les investissements marquent un recul par rapport aux exercices de 2009 et 2008 soit 215 millions d'€ en moins pour l'essentiel relatifs à l'immobilier.

Si La Poste amoindrit ses investissements sur le territoire français, c'est dans l'intention d'investir à l'international comme l'entreprind sa filiale GEOPOST.

Un projet de grande envergure sur une activité inexistante à La Poste du freight forwarding (commissionnaire de transport) avec l'ambition de construire un 5^{ème} réseau international.

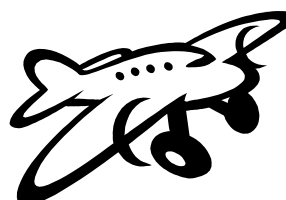
« Une opportunité qui tient du miracle », selon les dirigeants de La Poste

Quand on voit les écarts d'acquisitions à la baisse qu'enregistrent SEUR, Extelia et autre SEFAS, qu'en sera t-il dès lors de ce futur projet ?

Sans compter les risques que représente une société basée à Hongkong avec des droits hongkongais proches du droit anglais, les règles de l'arbitrage étant celles de la chambre de commerce internationale, celui-ci se fera à Paris.

Quant au personnel : rien sur le nombre, le lieu, les droits, les garanties et les risques sociaux !

Vote : **Pour** 16
Contre 3 (CGT)
Abstention 2 (SUD)



Facile de prendre des risques sur le dos des salariés !

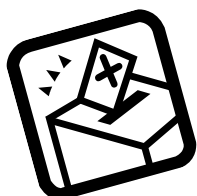
CA du 23 Mars 2011

A l'ordre du jour : l'entrée officielle de la CDC au capital du groupe La Poste au travers de la modification des statuts du Conseil d'Administration et la convocation d'une Assemblée Générale Mixte le 7 avril pour entériner cette arrivée.

L'opportunité d'apporter une modification à l'article 14 des statuts sur l'âge du Président jusqu'à 68 ans afin que ce dernier poursuive son mandat et par la même sa politique de privatisation de La Poste.

Au vote de ce CA, la rémunération du Président directeur Général, dont la base de salaire fixe reste inchangée et sa part variable soumise aux résultats du groupe La Poste et donc liée à la productivité des postiers !

Rémunération où une clause supplémentaire sera apportée en cours de mandat, en cas de « sur performance » de un ou plusieurs objectifs.



Les votes :

Vote pour la nomination des nouveaux administrateurs qui seront proposés à l'AG des actionnaires

Pour : 14
Contre : 5 (3 CGT – 2 SUD)
Abstention : 2 (FO – CFDT)

La loi sur le changement de statut de La Poste implique qu'à l'arrivée de nouveaux actionnaires les administrateurs (hors représentants salariés) soient renouvelés. 3 nouveaux administrateurs représentants de la CDC sont donc proposés.

Pour la CGT l'arrivée de nouveaux actionnaires va dans le sens de la privatisation contre laquelle elle s'est battue aux cotés des personnels, des élus et des usagers.

Par ce vote contre, elle réaffirme son opposition à la privatisation et renforce la nécessité de mener partout des luttes pour un service public postal de qualité.

Vote : modifications apportées aux statuts envoi des convocations et ages maximum pour être nommé Président

Pour : 14
Abstention : 1 (FO)
Contre : 6 (3 CGT – 2 SUD – 1 CFDT)

De 65 ans l'âge maximum du Président, celui-ci passe à 68 ans (au-delà de l'âge légal de départ en retraite) l'essentiel étant pour l'Etat de laisser au PDG actuel la possibilité de mener à bien son projet « Ambition 2015 »

Vote pour la convocation d'une Ag mixte le 7 avril 2011

Pour : 15
Contre : 5 (3 CGT – 2 SUD)
Abstention : 1 (FO)

Vote pour la rémunération du Président Directeur Général

Pour : 14
Contre : 5 (3 CGT – 2 SUD)
Abstention : 2 (FO – CFDT)

Pour la CGT au regard des résultats du groupe et des revendications salariales qui s'expriment, il est urgent de revoir le partage des richesses.

Les administrateurs CGT : Bernard Dupin – Sylvie Féola – Michel Lersy

Prochain Conseil d'Administration le 7 Avril 2011